

P.S.: doutes et résolutions

Marcel Barbero ne croit pas au discours de François Hérisson et s'avoue sceptique devant sa volonté de porter les affaires devant les tribunaux

Alors que le parti socialiste se prépare à choisir l' élu de son cœur pour les prochaines municipales, Marcel Barbero, son leader, affirme qu'il va surveiller de très près la mise en application des déclarations de François Hérisson (voir Var Matin d'hier). Hier, au cours d'une conférence de presse, il a affirmé qu'il ne céderait pas sur trois points: la ZAC de Fabrègas, la Sadovar et l'escroquerie à Mentor.

DANS un courrier adressé au premier magistrat le 21 septembre dernier, Marcel Barbero, président des élus socialistes renouvelait son intention de se substituer au maire, si celui-ci n'engageait pas "les actions en justice pour préserver les droits des contribuables seynois à travers la gestion financière de la SAEM Sadovar, dont plusieurs faux bilans ont été présentés aux élus par Charles Scaglia, alors maire de La Seyne."

C'est chose faite. François Hérisson a décidé de se constituer partie civile. Quels seront les dossiers qui seront visés par cette action ? Nul ne le sait pour l'instant.

D'où la conférence de presse de Marcel Barbero hier qui a affirmé qu'il surveillerait de très près la suite des événements.

L' élu socialiste avait déposé une plainte auprès du procureur de la République en 1992 pour "faux bilans de la Sadovar et agissements délictueux du maire". Sa plainte a, paraît-il, été entendue. C'est du moins ce qu'affirme le plaignant. D'après lui, une enquête préliminaire a bien eu lieu et le procureur s'apprête à ouvrir une information judiciaire.

"C'est parce qu'il sait qu'il ne peut plus échapper à la volonté de la justice d'en finir avec les affaires seynois, que François Hérisson se porte aujourd'hui partie civile" tempétait Marcel Barbero.

LA SADOVAR ACCUSEE PRINCIPALE

Qui a tort ? Qui a raison ? Il n'y a que la suite des événements qui pourra prouver la bonne foi des uns et des autres. Quoiqu'il en soit, toujours dans la lettre du 21 septembre, Marcel Barbero a adressé au maire, une liste des griefs sur lesquels il souhaite que celui-ci se porte partie civile. En voici la liste: "Sur les griefs, proprement dits, je formulerai les points suivants qui, à mon sens, justifient un engagement de la commune compte tenu des dérives financières de cette SAEM Sadovar qu'elle a subventionnée, cautionnée dans les emprunts et soutenue par des conventions de mandat. La ville est par ailleurs actionnaire majoritaire de la SADOVAR.

Les griefs portent sur: 1- les faux bilans présentés aux élus et n'incluant pas le patrimoine réel et les dépenses réelles de la dite société; 2- le dévoiement dans l'utilisation des 10 millions de francs octroyés en subvention par la commune et dont les modalités d'affectation ont été totalement différentes de celles des actions économiques; 3- le dévoiement de subventions qui, venant du Conseil Général et Conseil Régional, ont été affectées à d'autres objets; 4- le faux emploi de Mme Bagur, qui n'a jamais été présente aux lieux de travail comme j'ai pu m'en assurer en la contactant à diverses reprises au siège de la société; 5- l'illégalité qui a consisté à attribuer un préjudice moral de 175 millions de centimes à M. Valenti qui, au moment où il a reçu cette somme, était agent titulaire des collectivités publiques territoriales; 6- l'irrespect d'une convention de mandat liant la ville à la Sadovar. Cet irrespect inscrit dans la convention des augmentations de coûts de la Villa Tamaris-Pacha par le conseil municipal. Il a fait que la



Villa Tamaris-Pacha: bien trop chère ! Surtout par rapport aux coûts initiaux.

ville a été pénalisée de plusieurs millions de francs lourds dans la facturation de cette opération sans que les élus (ce qui est leur droit) aient pu constater (il n'y a pas eu de marché) si les surcoûts ne correspondaient pas à une surfacturation excessive des travaux pour justifier le remboursement à la ville de la subven-

tion de 10 millions de francs qui, manifestement, n'a pas été utilisée pour l'objet pour lequel elle était prévue; 7- le fait que nombre de bilans déposés au greffe du Tribunal de commerce n'étaient pas les mêmes que ceux remis aux élus; 8- le camouflage de l'opération Fabrègas au niveau des bilans de 1990

et 1991."

Marcel Barbero insistait sur le fait que si toutefois François Hérisson ne saisissait pas le Procureur sur un des faits annoncés il le ferait à sa place.

La deuxième ville du département n'a fini d'en découdre avec la justice.

Régine MEUNIER

Municipales: appel à l'union

■ Au cours de sa conférence de presse, Marcel Barbero ne pouvait pas passer outre les élections municipales de 1995. Une fois de plus, l' élu socialiste a lancé un appel à l'union des forces de gauche dans lesquelles il inclut Patrick Martinenq et son parti.

Marcel Barbero souhaite un débat avec ce dernier devant la population et sur un sujet en particulier : Marépolis et le futur de la mer. "Je convie Patrick Martinenq au débat. Il est nécessaire de dire aux Seynois comment financer cette opération. Quels partenaires ? Quelles structures ? Quels investisseurs aura le futur ?"

Cette critique ou ce point d'interrogation à l'égard des idées de Patrick Martinenq n'exclut pas, selon Marcel Barbero, une discussion entre hommes politiques et, éventuellement, une

union pour les municipales de 1995.

Il semble pourtant qu'il y ait peu de chance que les deux têtes de listes possibles s'entendent.

En effet, le site Marépolis est là pour les diviser. Patrick Martinenq reste convaincu que le World Sea Centre est la solution pour relancer des activités économiques sur Marépolis tandis que Marcel Barbero continue d'émettre des doutes sur le groupe anglais. Doutes qu'il formule également à l'égard de François Hérisson qui, au cours d'un récent voyage à Londres, a trouvé ces Anglais plus que rassurant.

"Le World Sea Centre s'est cassé la figure pour deux raisons. D'une part, l'Etat était exclu de la convention alors qu'il est le partenaire foncier principal.

D'autre part, le groupe Anglais se présentait comme un mono-aménageur et un mono-investisseur" explique Marcel Barbero. Et d'ajouter : "Les Anglais devront clairement dire ce qu'ils sont capables d'investir. Il faudra aussi que des entreprises françaises de taille financière importante s'impliquent.

Il ne faut pas remplacer la mono-industrie navale par un mono-aménageur et un mono-investisseur qui serait en position de force par rapport à la commune et à d'autres partenaires potentiels."

Au nom du rassemblement, Marcel Barbero se dit prêt à accepter que la tête de liste ne soit pas socialiste. Pour l'instant, Maurice Paul pour le P.C. et Patrick Martinenq n'ont pas donné signe de vie à l' élu socialiste. Chacun campe sur ses positions.

R.M.



Marcel Barbero: "je ne céderai ni sur la ZAC de Fabrègas, ni sur la Sadovar, ni sur l'escroquerie à Mentor"
(Photos Stéphane DOUSSOT)